



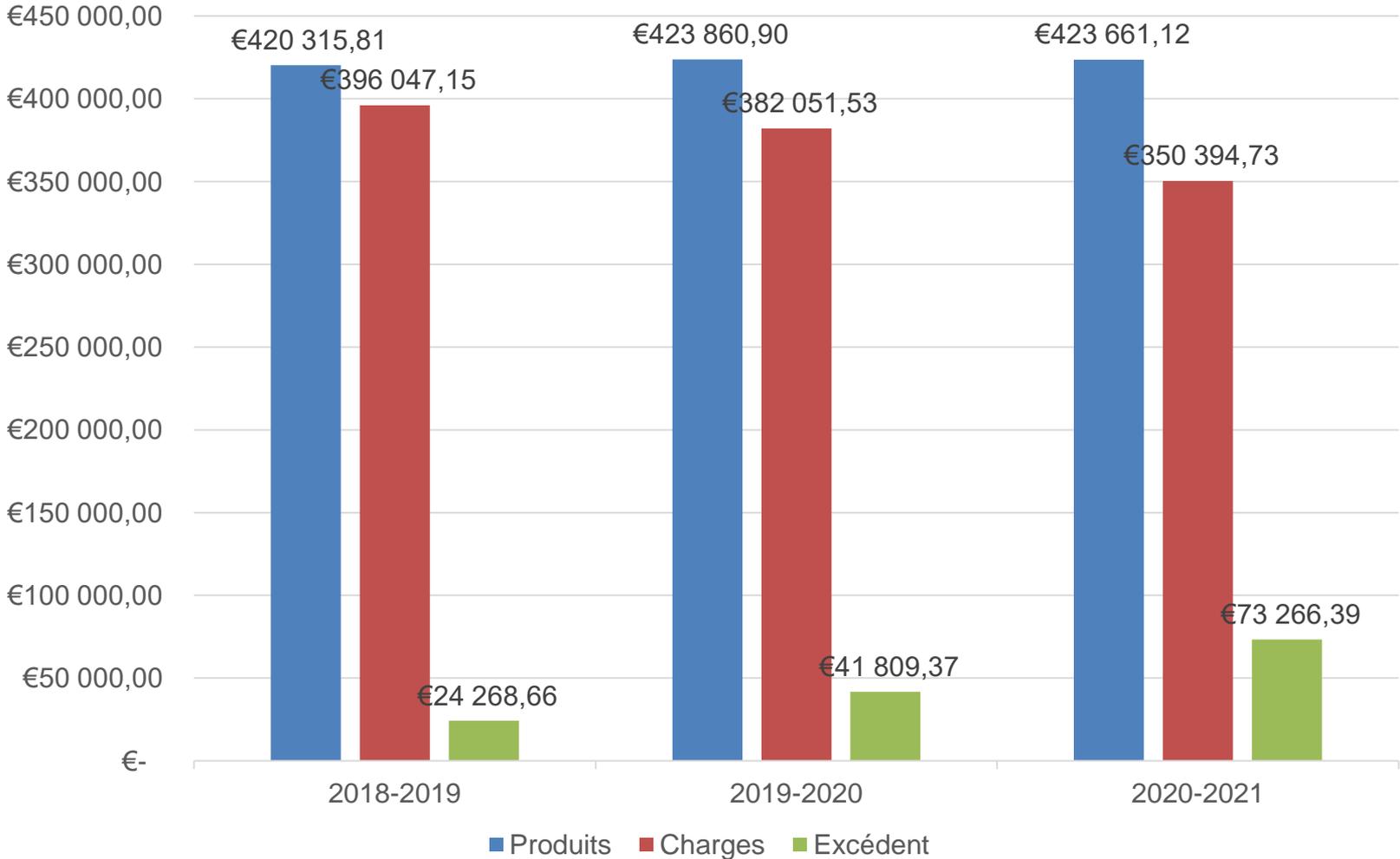
Rapport Financier

saison 2020-2021

Le compte de résultat

- Recettes :
423 661,12 €
- Dépenses :
350 394,73€
- Excédent :
73 266,39€

Évolution du compte de résultat



Les charges

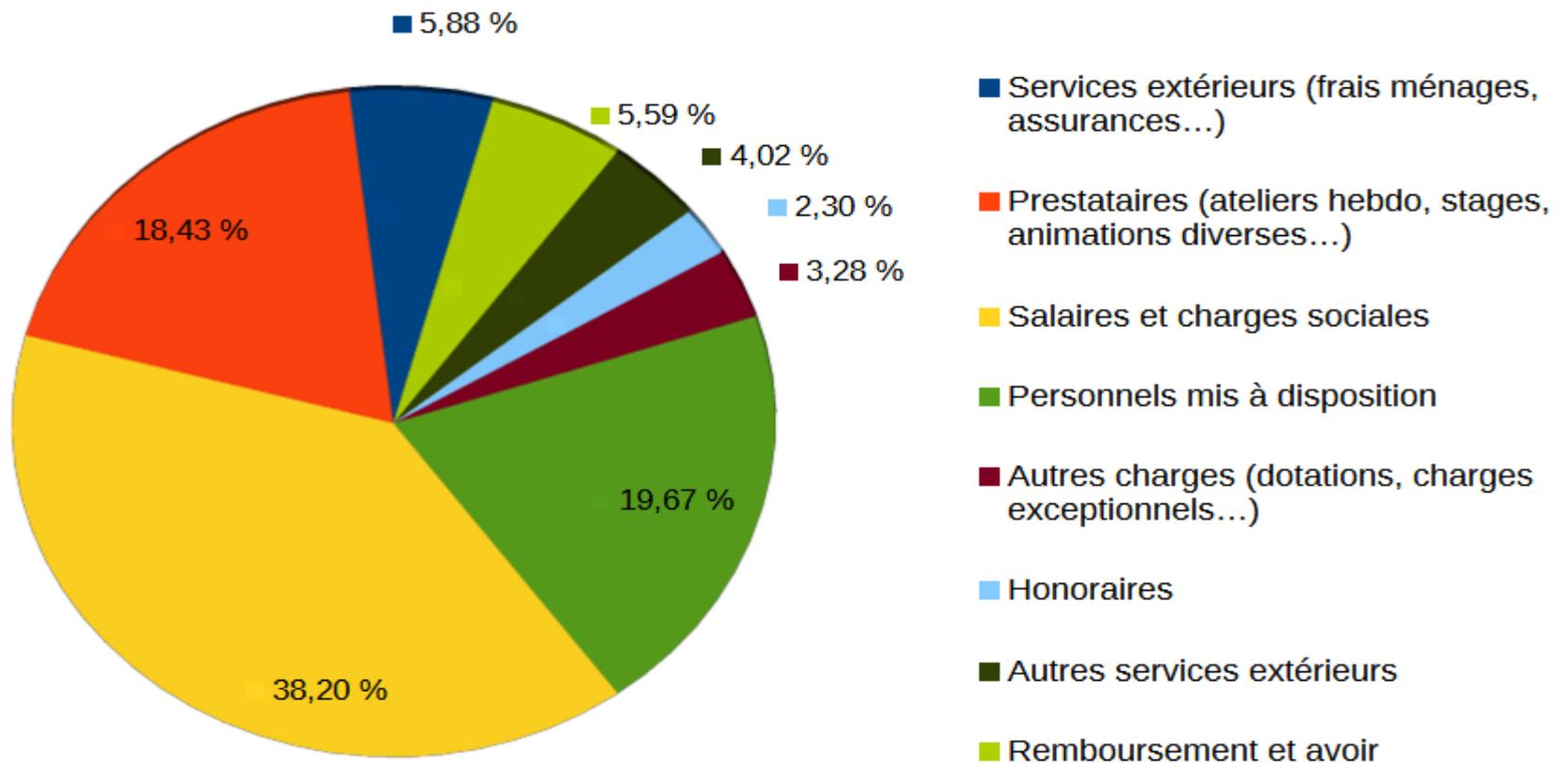
Les charges ont globalement diminué (-8%) du fait de la crise sanitaire :

- Activité partielle pour les deux animatrices salariées de la MJC
- Suspension des conventions des prestataires
- Forte diminution des temps conviviaux (AG en visio...)

Les charges de personnel représentent toujours la plus grande part des dépenses :

- Prestataires d'activités et personnel mis à disposition et salariés :
280 538,60 €, soit 80 %
- La part liée au personnel mis à disposition a fortement diminué (-36,5%)
- La part liée aux salaires a augmenté (+ 38%) :
 - Recrutement de la Fabmanageuse
 - Recrutement de la directrice en direct par la MJC

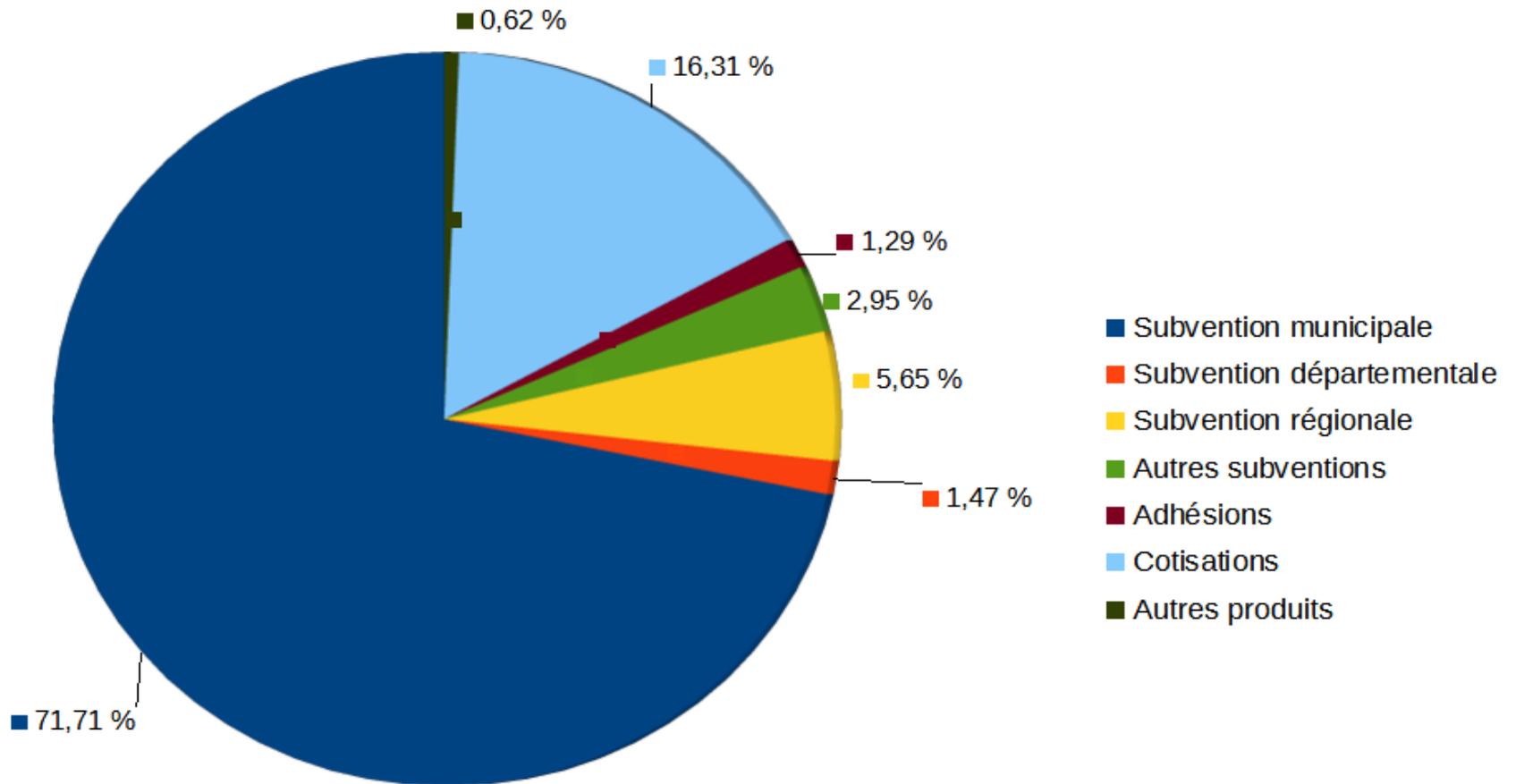
Répartition des charges



Les produits

- Les produits sont majoritairement liés aux subventions : 81,8 % (en légère baisse -4%)
- Légère augmentation de la part des cotisations et adhésions, mais ces recettes sont diminuées du fait qu'il a été proposé aux adhérents, en réponse à l'annulation des ateliers pour raisons sanitaires, d'être remboursés ou de transformer leur cotisation en avoir pour la saison prochaine.

Répartition des produits



Affectation du résultat

- Le Conseil d'administration propose l'affectation du résultat excédentaire de l'exercice 2020-2021 soit 73 266,39 €, pour une partie de 54 551,19 € en fonds propres
- Une autre partie est réaffectée sur le prochain exercice afin de couvrir les dépenses liées aux ateliers « découverte » entre intervenants, soit 18 715,20 €

Bilan au 31/08/2021

L'examen du bilan fait apparaître une situation financière stable et saine, le solde positif du compte de résultat venant conforter les fonds propres de l'association.

- Actif :
 - L'actif immobilisé net de 17 912,28 € regroupe le matériel de bureau, d'informatique, le mobilier etc.
 - Les stocks en cours sont constitués principalement par les créances dues à la MJC, à savoir des produits d'adhésion et de stages, l'acompte de la subvention du Conseil Régional, le solde de subvention de la Ville et du Département non parvenus au 31 août 2021.
 - Les disponibilités correspondent aux liquidités en banque et en caisse au 31 août 2021 : d'un montant de 292 554,85 €, elles couvrent largement les dettes (70 058,14 €).

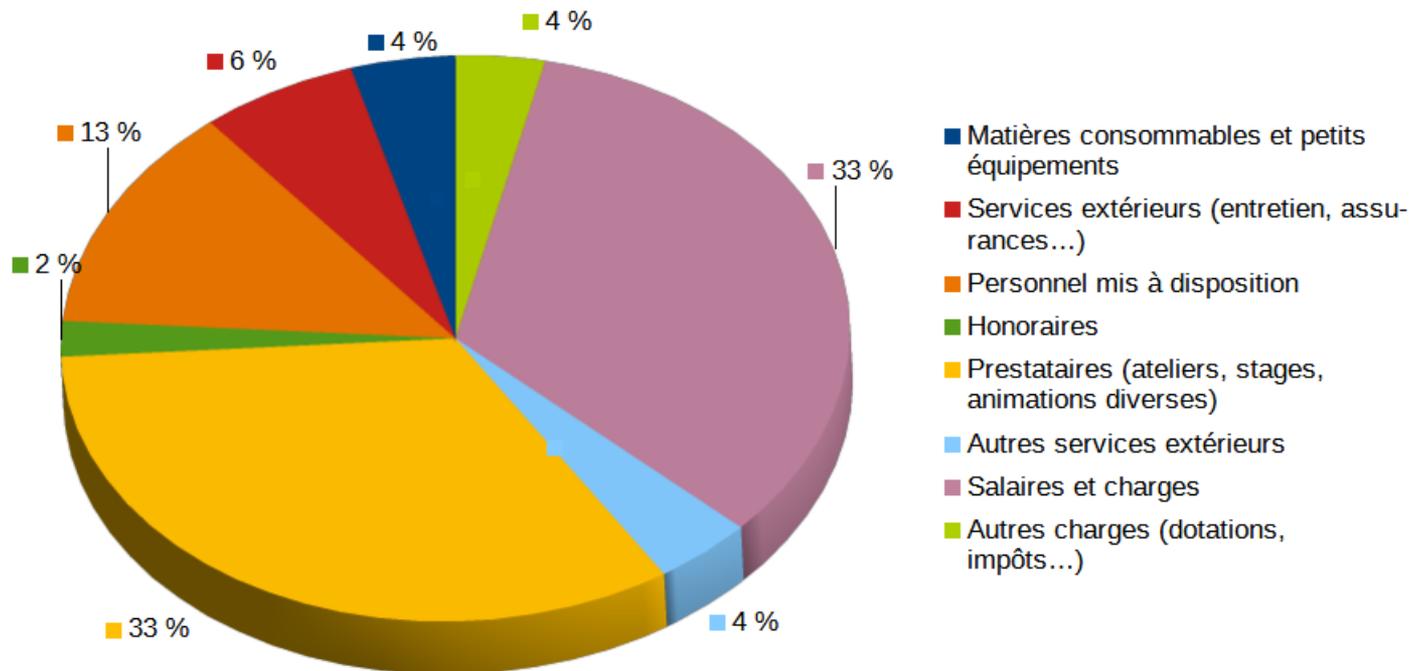
- Passif :
 - Les financements stables constitués par le fonds associatif et le résultat (292 838,42 €) permettent d'envisager sereinement l'avenir de la MJC, tant sur la pérennisation de l'emploi que sur la projection vers les nouveaux projets tels que le FabLab et « la MJC de demain ».
 - Le passif circulant est constitué par les dettes de la MJC aux fournisseurs, les produits constatés d'avance ainsi que les dettes fiscales et sociales (70 058,14 €).

Budget prévisionnel 2021-2022

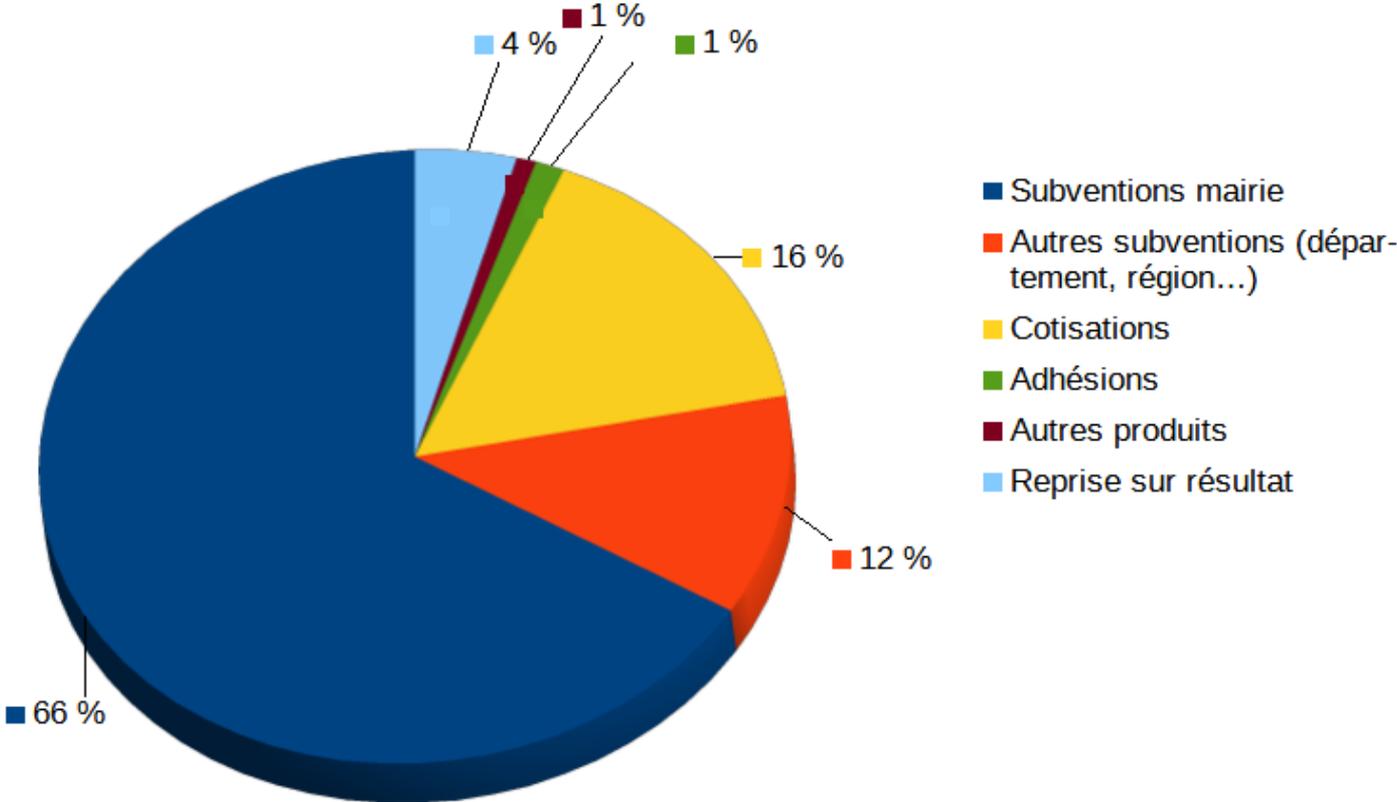
Le budget prévisionnel s'établit à la somme de 467 880 €.

Il envisage une année de plein fonctionnement tout en prenant en compte le déménagement du FaBL@rt et son développement et la direction en intérim.

Répartition des charges Prévisionnel 2021-2022



Répartition des produits Prévisionnel 2021-2022



Tarifs adhésions 2022-2023

- Le Conseil d'administration propose de maintenir les tarifs des adhésions 2022-2023 sur les mêmes bases que 2021-2022

- Adhésion Enfants et Etudiants
10 €

- Adhésion Adultes
15 €

- Adhésion Familles
(à partir de 3 personnes)
25 €

- Adhésion solidaire
(bénéficiaires des minimas sociaux et QF < 400 €)
10 €

- **Soumis au vote des adhérents**



mjc

des Arts

BLAGNAC